

Face aux attaques patronales, oser un syndicalisme Solidaire, *Unitaire*, *Démocratique*.

Automne 2011 : une rentrée sociale avec en toile de fond une crise financière et économique d'une ampleur impressionnante et dont curieusement personne ne porte la responsabilité.

La situation de l'emploi en Europe continue à se dégrader. Plus de 22,7 millions d'Européens sont au chômage, dont 5,1 millions âgés de moins de 25 ans. La zone euro compte à elle seule 15,7 millions de chômeurs, dont 3,1 millions de jeunes, a annoncé fin août l'office statistique de l'Union européenne. En France 10 % des salariés sont au chômage et 8,7 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté.

La crise c'est un peu comme les marchés. Une fatalité quasi divine qui nous tombe dessus sans crier gare.

L'emploi massacré, la crise ! Les délocalisations, la crise ! La pauvreté, la crise ! Le blocage des salaires, la crise ! L'envolée des prix, la crise ! La montée de la xénophobie et du racisme, la crise ! A croire que le couple présidentiel va prénommer Crisis son futur rejeton.

Et à en croire le patronat et son personnel politique qui n'est jamais responsable, les recettes pour en sortir sont incontournables :

- privatisations (comme en Grèce où tous les biens publics sont à vendre)
- baisse du coût du travail et blocage des salaires
- marchandisation de la protection sociale (protection contre le chômage, sécurité sociale, retraites, tout ce qui est rentable doit basculer vers l'assurance privée)
- casse des services publics.

Au moment où les chiffres du chômage et de la pauvreté explosent dans notre pays, la morgue et le mépris des patrons et des gouvernants font la une des médias. La grande richesse s'étale et ce n'est pas l'aumône de 200 millions d'euro qu'ils condescendent à faire qui fera oublier les milliards de cadeaux reçus, offerts par l'UMP.

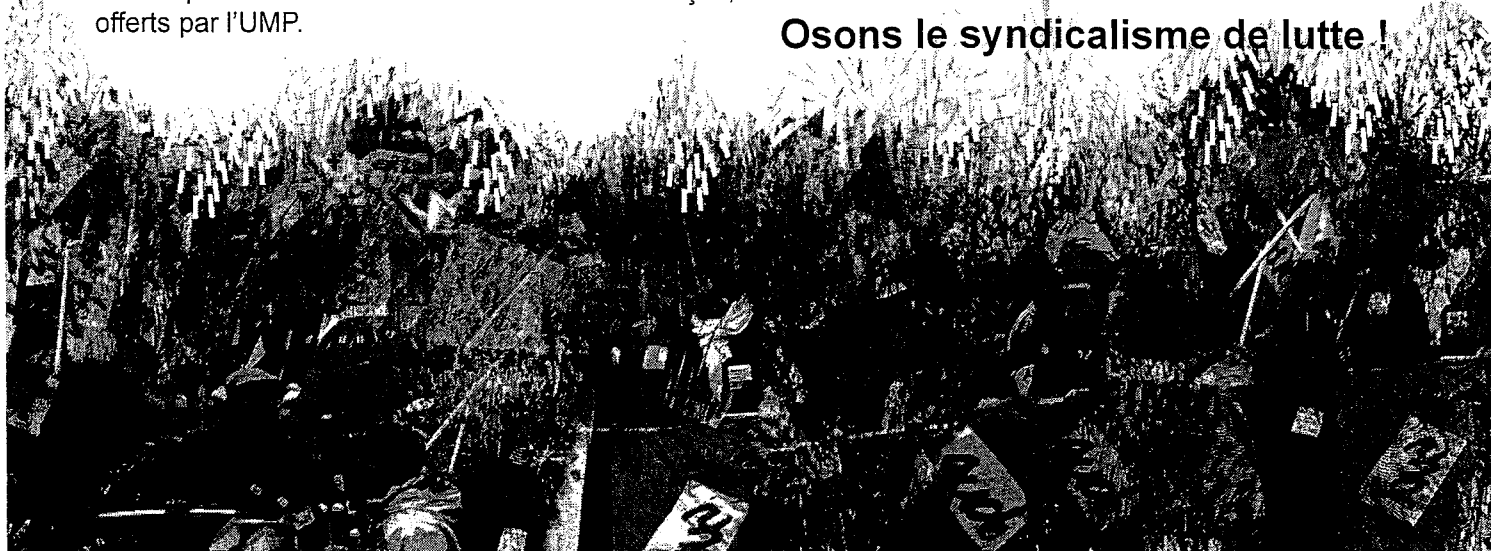
Pour SUD / Solidaires ce n'est pas aux salariés de payer leur crise, depuis le temps qu'ils s'enrichissent sur notre dos, le patronat et ses banquiers en ont largement les moyens.

A l'échelle de l'Europe la réponse syndicale est bien timide et éclatée. Grecs, Portugais, Anglais, Espagnols, et maintenant Italiens, les salariés répondent aux coups donnés par leurs gouvernants réciproques (de droite comme de gauche). Mais le tous ensemble n'a pas encore eu lieu.

En France la rentrée sociale est marquée par la division syndicale et la seule perspective d'une journée d'action début octobre sans réel appel clair à la grève est bien faible par rapport à l'ampleur des attaques. Il est temps de dépasser ces divisions et la concurrence électorale liée aux élections professionnelles de notre secteur.

Seul un mouvement d'ampleur, coordonné à travers tous les pays européens pourra sonner le glas de la politique de ruine sociale menée par le FMI, la banque centrale européenne et leurs zélés serviteurs. Pour SUD / Solidaires cette réponse est incontournable et permettrait de redonner confiance aux salariés sur la réalité de leur pouvoir lorsqu'ils sont unis et déterminés.

Osons le syndicalisme de lutte !



De la crise financière à la crise sanitaire et sociale, ou comment les réformes hospitalières, nouvelle gouvernance, loi HPST, accélèrent la dégradation de nos conditions de travail et de la qualité de l'offre de soins.

Même si le secteur sanitaire et social, secteur de services aux personnes, ne subit pas les mêmes attaques que l'industrie et la production de biens, la violence patronale s'exprime sans retenue sur ses salariés et sur les usagers.

Pour les usagers, l'accès aux soins se restreint année après année avec la baisse des remboursements et les franchises médicales qui se multiplient. Toute une partie de la population, exposée à la misère et la précarité, chômeurs et salariés pauvres, sacrifie les assurances complémentaires qui limitent encore, partiellement, les restes à payer qui ne sont plus pris en charge par l'assurance maladie.

Le système solidaire, mis en place par le conseil national de la résistance à la libération, vole en éclats à la grande satisfaction de l'assurance privée qui peut enfin mettre la main sur une partie du magot de nos cotisations sociales.

Cet accès aux soins devient aussi de plus en plus difficile car l'offre de soins se restreint avec les fermetures d'établissements ou de services hospitaliers dans les régions. La démographie médicale et paramédicale accélère ces restructurations et certains bassins de vie deviennent des déserts médicaux.

La loi HPST, en retirant aux partenaires sociaux et aux élus des conseils d'administration toute voix au chapitre, laisse la main libre aux seules ARS et directions d'établissements.

Tous les grands projets de reconstructions sont bloqués (CHU Reims) ou épluchés et sont l'occasion de réorganisations du travail imposées par des choix architecturaux délibérés (CHR Orléans). L'usine à soins devient le modèle.

L'intrusion en force du privé à travers les groupements de coopérations sanitaires, mais aussi avec des partenariats forcés (avec Eiffage pour l'hôpital Sud Francilien) accélère la mise en coupe réglée du service public au bénéfice du privé commercial.

Dans le médico social, EHPAD / maisons de retraite, les usagers, avec le report aux calendes grecques, du financement de la dépendance font aussi les frais du désengagement des pouvoirs publics. Les sommes réclamées aux personnes âgées (et aux familles) sont en augmentation permanente et s'élèvent à plusieurs milliers d'euro chaque mois, bien loin de ce que touchent les résidents comme pension de retraite.

Pour les salariés de la santé et du social la situation est aussi critique.

Les attaques sont multiples et aggravent les conditions de travail de tous les métiers hospitaliers.

On résume trop souvent l'hôpital aux infirmières, mais dans les blanchisseries, les cuisines, les ateliers, les services de stérilisations ou dans les services administratifs, la course à la productivité balaye tout l'attachement du personnel hospitalier à une prestation de qualité.

A l'usure professionnelle, aux accidents de travail qui flambent, aux arrêts maladie qui pleuvent, s'ajoute une profonde crise morale et professionnelle et un sentiment d'abandon.

Le cynisme des gestionnaires directeurs qui ont l'oeil rivé sur le sacro-saint équilibre budgétaire de leur établissement et qui se forcent à ne plus voir les dégâts humains de leur décisions, accélère la fuite de milliers de collègues hors du monde de la santé.

La retraite apparaît comme une bouée de sauvetage pour tous ces salariés usés et vidés. L'exemple des 12 h, qui se répandent comme une trainée de poudre, reflète bien la demande de milliers de collègues d'échapper au travail en concentrant leur temps de travail sur un minimum de jours dans la semaine.

L'embauche massive de personnel précaire en CDD ou en emploi aidé est pour les employeurs une source d'économie (salaires bloqués au 1er échelon) et un moyen de pression sur des agents au statut fragile qui ne se risquent pas à oser dire NON et qu'on force à avaler toutes les réorganisations nuisibles du travail.

Enfin pour les titulaires le seul espoir face au blocage des salaires, c'est la progression de carrière. En imposant la méritocratie à la place d'une progression en fonction de l'ancienneté, les pouvoirs publics mettent les salariés en concurrence les uns contre les autres. La notion d'équipe hospitalière est remplacée par la loi de la jungle et de la brosse à reluire, aucun intérêt pour la qualité des soins et des prestations mais du pouvoir en plus pour régner sans partage.





OSER LE SYNDICALISME DE LUTTE POUR DIRE NON

Loin des compromis foireux avec nos exploiters, le syndicalisme de lutte tel que SUD Solidaires l'incarne fait la preuve depuis des années de son indépendance, de sa transparence et de son honnêteté vis à vis des salariés. Opposés au clientélisme cher à certaines centrales syndicales, les militants SUD assistent tous les salariés individuellement et collectivement dans les conflits du travail qui les opposent aux directions.

En CAP, le seul critère de choix, c'est l'ancienneté afin de permettre à chacun d'aller au bout de sa carrière pour bénéficier d'une pension la moins mauvaise possible lors du décrochage pour la retraite. L'information de tous les salariés passant en CAP est pour nous une règle d'or.

En CTE et en CHSCT, nous travaillons en concertation avec les équipes concernées et dès qu'il y en a besoin, la mobilisation des agents fait partie de la construction du rapport de force indispensable pour porter les revendications du personnel.

Vous connaissez notre implication dans la défense des revendications collectives nationales (retraites, emploi, salaires, législation du travail...) Elle fait partie de nos engagements fondamentaux.

Enfin nous aspirons à autre chose qu'une simple correction des effets les plus dévastateurs de la mondialisation et du capitalisme. Pour SUD Solidaires, la construction dans les luttes d'autres rapports sociaux, la solidarité qui apparaît dans ces rares instants, laisse penser qu'il n'y a pas de fatalité à l'exploitation de l'homme par l'homme et qu'un autre monde est possible.

A nous de le construire ensemble.

Un engagement radical différent : l'exemple des salaires.

Les revendications de SUD santé sociaux sont basées sur trois axes

Le premier, l'indexation des salaires sur les prix. Ce qu'on appelait il y a trente ans l'échelle mobile des salaires est toujours d'actualité. A chaque fois que les prix augmentent, la mise en place de cette échelle mobile permettrait aux salaires d'augmenter de la même façon afin de garantir le niveau de vie des salariés.

L'autre axe revendicatif est complémentaire

Comme trop de syndicats le réclament, l'augmentation de la valeur du point servant à calculer notre salaire de base, lorsqu'elle se produit, porte une tare de poids.

En effet augmenter la valeur du point, c'est augmenter un tout petit peu ceux qui ont peu de points (les bas salaires qui tirent la langue pour boucler leur fin de mois) et augmenter plus fortement les hauts salaires. A SUD pour rattraper les pertes de salaires, nous revendiquons une augmentation égale pour tous de 300 € par mois.

Enfin le dernier axe porte sur les progressions de carrières. Nous revendiquons une échelle des salaires unique (les différents grades se situent à des niveaux différents sur cette échelle unique pour prendre en compte les diplômes et les métiers).

Le temps de passage d'un échelon à l'autre est le même pour tous, avec une carrière linéaire sans barrage et sans promotion à la gueule du client.





Le Comité Technique d'Etablissement (CTE)

Le CTE est une instance où les représentants du personnel sont majoritaires.

Il est composé de trois collèges A, B et C.

Il émet un avis sur tous les sujets d'ordre collectifs :

- l'organisation et les conditions du travail,
- les horaires,
- les effectifs,
- la formation,
- la répartition des primes,
- la création, suppression ou modification de services ou d'activités.

L'élection au CTE déterminera aussi la représentativité de chaque organisation syndicale ainsi que le nombre de représentants au Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de travail (CHSCT).

Tous les personnels sont électeurs au CTE : titulaires, stagiaires, contractuels en CDI et CDD, contrats aidés.

Les Commissions Administratives Paritaires (CAP locale ou départementale)

Elles sont constituées par moitié par des représentants de l'administration et pour l'autre moitié par les représentants élus du personnel.

Ces commissions traitent de toutes les questions concernant les carrières individuelles : titularisation, révision de note, avancement d'échelon, promotion de grade, recours en cas de refus de temps partiel, disponibilité ou détachement...

Elles peuvent également se transformer en conseil de discipline.

La commission de réforme est issue de la commission administrative départementale, elle donne un avis sur les temps partiels thérapeutiques, sur la retraite pour invalidité, et en cas de litige avec la direction, sur l'imputabilité au service des maladies professionnelles et des accidents de travail.

Seuls les personnels titulaires sont électeurs aux CAP.

Nous ne nous faisons pas d'illusions sur le poids et le pouvoir réel des représentants du personnel en CTE ou en CAP. Ces comités et commissions n'émettent que des avis que les chefs d'établissement peuvent piétiner allègrement. Et ils ne s'en gênent pas.

Mais notre présence dans ces instances nous permet de vous informer des mauvais coups des directions et parfois de certains élus du personnel qui peuvent avoir des discours différents devant les salariés et devant les patrons.

Cette information est indispensable pour vous alerter et est une aide à la mobilisation et à l'action.

Ne rêvons pas, sans rapport de force dans l'action et dans l'unité de tous les salariés, non syndiqués, syndiqués, la mise en échec de la politique de régression sociale des pouvoirs politiques et patronaux actuels restera un vœu pieux. Osons le syndicalisme de lutte !

Je prends contact avec SUD

